

## COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Commune d'Evere** Service de l'Urbanisme Madame Véronique Levieux **Echevine** Square Hoedemaekers, 10 B - 1140 BRUXELLES

Bruxelles, le 05/06/2023

N/Réf.: EVR20058 709 PU **EVERE.** Rue Laurent Vandenhoven, 8

(= façade avant en zone de protection de l'Église Saint-Vincent) Gest.:

DEMANDE DE <u>PERMIS D'URBANISME</u>: mettre en conformité les V/Réf.: ue/ji/2023-4-10

Corr: I. Jakhian transformations apportées à une maison unifamiliale

NOVA: 06/XFD/1868839

## Avis de la CRMS

## Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 09/05/2023, recu le 11/05/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 31/05/2023, concernant la demande sous rubrique.



Localisation patrimoniale du projet @ Brugis





Localisation du bien par rapport à l'église classée (© Google Streetview) et indication de la zone d'intervention, jointe à la demande

Selon la CRMS, les actes et travaux consignés dans la demande sont sans impact sur les perspectives vers et depuis l'église classée située à proximité directe. La demande n'appelle pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veuillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.

Président

 $\textbf{c.c.}: \underline{mherla@urban.brussels}; \underline{mkreutz@urban.brussels}; \underline{hlelievre@urban.brussels}; \underline{crms@urban.brussels}; \underline{urban} \underline{avis.advie}$ s@urban.brussels; protection@urban.brussels; lleirens@urban.brussels; jjakhian@evere.brussels; urbanisme@evere.brusse